



COMMUNIQUE DE PRESSE

Education artistique en milieu scolaire : Ouverture d'une première Classe à Horaires Aménagés Voix à Joigny

Les classes à horaires aménagés artistiques représentent une formidable opportunité pour offrir, aux écolier.e.s et aux collégien.e.s, la possibilité de s'ouvrir à la musique, au chant ou à la danse dans les meilleures conditions.

Depuis près de deux ans, le Collectif TO&MA (Traditions Orales et Musiques Actuelles) et la Ville de Joigny travaillent à la création d'une Maîtrise Populaire, dont la première pierre a été posée en cette rentrée scolaire 2022-2023 avec l'ouverture de la toute première classe à horaires aménagés dédiée à la pratique vocale à l'école Saint-Exupéry de Joigny.



© Collectif TO&MA / Maîtrise Populaire de Joigny - Tous droits réservés

Au sein de l'école, les enfants volontaires, même grands débutants, sont formés, pendant le temps scolaire (3h par semaine), à la musique et au chant choral. Les cours sont assurés par cinq professeurs issus du Conservatoire de Joigny, en lien avec l'équipe pédagogique de l'école Saint-Exupéry et l'Education Nationale. Le reste du programme scolaire est identique au cursus classique.

Les élèves mettent ensuite en application leurs apprentissages au sein d'un chœur d'enfants, dirigé par Justin Bonnet, pédagogue et artiste bien connu des Jovinien.e.s. Le chœur préparera, chaque année, un projet artistique de haut niveau, en collaboration avec des artistes professionnels, et permettra ainsi aux enfants d'acquérir leurs premières

expériences artistiques, le goût de la scène et l'exigence de la représentation devant un public.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 40 élèves de CM1/CM2 bénéficieront de ce dispositif, qui devrait être progressivement étendu du CE1 (pré-maîtrise) à la 3^{ème}, en lien avec le collègue Marie-Noël.

Bien plus qu'un simple enseignement, le projet participe aussi à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel.

Le projet de Maîtrise Populaire de Joigny est à la fois d'un projet d'enseignement artistique d'excellence, un projet éducatif et un projet social.

La Maîtrise Populaire de Joigny est une initiative du collectif TO&MA* et de la Ville de Joigny, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le projet est d'ores et déjà soutenu par la Ville de Joigny, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), la DRAC Bourgogne Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de l'Yonne, la Cité de la Voix de Vézelay, ainsi que par la SIMAD et DOMANYS.

Nous sommes actuellement à la recherche de partenaires privés : mécènes et fondations pour consolider le projet et lui permettre de se développer dans toute sa dimension.

Contact presse :

Justin Bonnet, directeur musical

06 77 81 60 90

artistique@maitrisepopulaire-joigny.fr

Marianne Berthet-Goichot, administratrice générale

06 81 42 21 98

administration@maitrisepopulaire-joigny.fr

maitrisepopulaire-joigny.fr

Le Collectif TO&MA

Sous l'impulsion de Justin Bonnet, le Collectif TO&MA (Traditions Orales et Musiques Actuelles) se consacre depuis plus de dix ans à la création et à la diffusion de concerts mis en scène, ainsi qu'au développement d'actions pédagogiques, autour d'une pratique contemporaine, polyphonique et le plus souvent a capella des chansons traditionnelles françaises.

Il porte notamment l'activité de deux ensembles vocaux professionnels : le quintette Têtes de Chien et le trio La Maraude.

Il est fortement engagé dans la région Bourgogne-Franche-Comté dans la transmission des répertoires de tradition orale et de la mémoire et mène de très nombreux projets auprès des anciens dans les EHPAD comme auprès des jeunes en milieu scolaire.

COLLECTIF TRADITIONS ORALES ET MUSIQUES ACTUELLES TO&MA

Siège social : C/o Mme Jacquemart, 28 avenue de la Gare - 89330 Saint Julien-du-Sault Adresse

de correspondance : c/o MBG-Productions – Le Buisson – 45250 Briare